

Ce document vise à fixer les dispositions sanitaires dans le cadre de la reprise d'activité suite à la crise sanitaire du COVID-19.

Elle présente les mesures prises par Espaces Formation et les mesures pour l'ensemble des stagiaires.

Ces mesures devront être strictement et intégralement RESPECTÉES.

A votre arrivée sur le site,



Désinfectez-vous les mains avec la solution hydro alcoolique mise à disposition notamment dans le hall d'entrée.



Chaque jour, les locaux et le matériel seront intégralement nettoyés et désinfectés : Espaces communs, sanitaires, toutes les surfaces de contacts, tables, chaises, matériels de secourisme.

Au cours de votre journée,

Merci de respecter scrupuleusement les consignes suivantes afin de prévenir les risques de transmissions du virus à vous et aux autres personnes :

- Un sens de circulation est établi dans les couloirs.
Il conviendra de s'y conformer pour faciliter le respect de la distance minimale d'un mètre entre les personnes.
- Les stagiaires se doivent d'apporter leur propre matériel (stylo, ...)



En salles de cours,

La capacité des salles de cours est revue afin de permettre le respect de la distance minimale d'1 mètre entre les personnes.

En pause,

Afin d'éviter les rassemblements importants de personnes lors des pauses, celles-ci seront étalées selon un planning défini par la direction du centre (*votre formateur vous communiquera votre horaire de pause*).

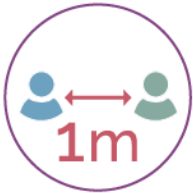
Les machines à boissons chaudes et froides sont condamnées, apportez vos bouteilles d'eau et thermos de boisson chaude personnels.

Pendant la pause déjeuner, les stagiaires peuvent déjeuner dans leur salle de cours, ils doivent effectués un roulement. Le masque doit être remis après le repas. Pensez à aérer !



RESPECT DES GESTES BARRIÈRES ET DES RÈGLES DE DISTANCIATION

Dans le cadre du COVID-19, les mesures nécessaires préconisées par le Gouvernement concernent en particulier le respect des gestes barrières et le respect des règles de distanciation.



VEILLER À PRÉSERVER SA SANTÉ ET CELLE DES AUTRES

Si vous avez des symptômes = RESTEZ CHEZ VOUS contactez votre médecin et votre formateur.

Si vous avez été en contact avec une personne testée positive = RESTEZ CHEZ VOUS contactez votre médecin et votre formateur.

Si vous êtes dépisté positif au COVID-19, vous devez impérativement rester chez vous et prévenir votre formateur référent.

En cas d'arrêt maladie, envoyez le document par mail ou par courrier au centre de formation.



Sanction

En cas de non-respect de ce protocole sanitaire, les formateurs se réservent le droit de demander le renvoi du stagiaire.

POUR L'USAGE DES TRANSPORTS EN COMMUN :



- Respecter la distance minimale d'un mètre.
- Le port du masque est obligatoire
- Éviter les surfaces en contact avec la peau (barres de maintien, fenêtres, etc.).

